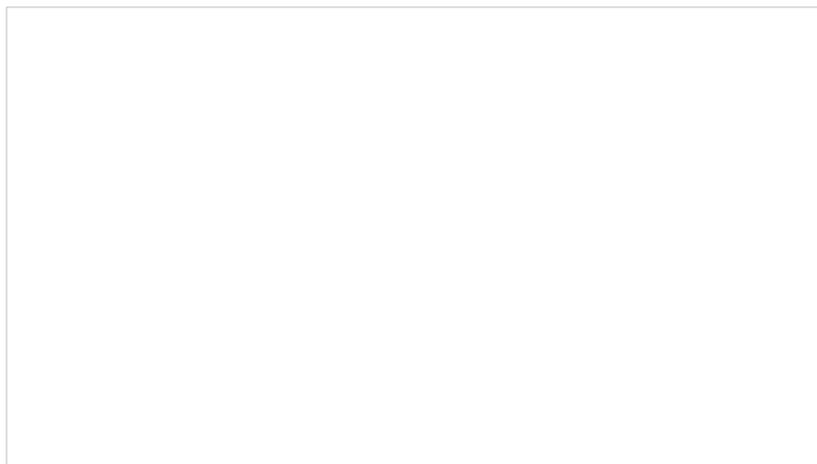


« Accompagner les agriculteurs à la transition »

02/07/2020



Interview

Françoise Cartron a travaillé dans le cadre de la mission prospective du Sénat sur notre alimentation (1). Son constat est sans appel : le système alimentaire français n'est pas durable mais se transforme. Il faut accompagner et accélérer cette transformation. Son rapport d'information, publié le 28 mai 2020, sera débattu en séance plénière le 30 juin.

Lancée à l'automne 2019, votre mission s'est retrouvée au cœur de l'actualité. Pendant le confinement, l'alimentation est revenue au centre des préoccupations des français. Qu'est-ce que cela a changé ?

Le Covid a conforté nos orientations et surtout, il a permis de montrer que la nécessaire transition vers des modèles plus durables n'était pas un rêve. Dans l'urgence, des solutions ont été trouvées, chaque maillon de la chaîne alimentaire s'est adapté. Ils ont fait l'expérience qu'un changement était possible. Alors continuons, ne laissons pas les mauvaises habitudes reprendre le dessus.

La mutation est complexe car il s'agit tout à la fois de favoriser une alimentation satisfaisante pour la santé, satisfaisante pour l'environnement et financièrement accessible à tous, sans pour autant renoncer aux traditions et plaisirs culinaires si importants pour nos territoires et notre pays.

Vers quelle agriculture devons-nous tendre ?

Le haut niveau de productivité rendu possible par l'intensification de l'agriculture s'est réalisé au détriment de la biodiversité et de la qualité des sols, ce qui érode lentement mais sûrement le capital productif agricole et compromet notre capacité future à produire. Il faut donc commencer par « désintensifier », en réduisant au maximum le recours aux intrants chimiques et en encourageant les projets alimentaires et agricoles de territoire. En parallèle, il faut impulser une politique foncière qui favorise l'installation de producteurs locaux. Autour de Bordeaux par exemple, il existait il y a une vingtaine d'années une zone maraîchère importante qui a presque entièrement disparu sous le béton. Un plan alimentation de territoire a permis depuis 5 ans de stopper l'urbanisation et de réimplanter des maraîchers. Il faut développer ce type d'initiative, de même que les Amap ou les magasins de producteurs.

Sous-entendez-vous que tous les agriculteurs pourront se mettre à la vente directe ?

Non, bien sûr. Les marchés à l'exportation ne seront pas abandonnés. Mais, en même temps, nous devons agir sur le terrain de notre indépendance alimentaire, avec une politique d'autonomie protéinique que les agriculteurs appellent de leurs vœux depuis longtemps. Il est indispensable de reterritorialiser des productions trop dépendantes des importations, comme le soja destiné à l'alimentation animale. Il convient également de stimuler les investissements dans la recherche de semences plus performantes dans le secteur des protéagineux en donnant aux acteurs une visibilité de long terme sur leur développement.

Une autre clé de la transition alimentaire du 21e siècle réside dans les légumineuses. Riches en protéines de qualité et capables de fixer l'azote, elles ont un faible coût de revient mais une forte densité énergétique. En plus, elles concentrent une acceptabilité culturelle potentiellement forte. Pour les développer, nous proposons de revaloriser leur image, en soulignant leur intérêt nutritionnel et écologique et de réorienter les aides Pac pour rémunérer les services agro-systémiques qu'elles rendent (réduction de l'usage de l'azote de synthèse et donc des pollutions agricoles diffuses, maintien du couvert des sols et de la biodiversité). Les aides européennes pourraient ainsi favoriser la diversification des cultures, l'allongement des rotations, reconnecter géographiquement les productions animales et végétales et être allouées en fonction d'un travail agricole plus important et non des surfaces cultivées.

Les aides publiques pourraient également être conditionnées à l'adoption de contrats de filières pluriannuels afin de sécuriser les investissements d'amont et d'aval.

La résilience de l'agriculture face au réchauffement climatique passera aussi par la diversification agroécologique des espèces et la recomposition de la géographie des cultures en accompagnant techniquement les agriculteurs à cette conversion. C'est une demande très fortement exprimée qui doit s'accompagner d'un conseil économique et financier pour rassurer aussi sur la durabilité économique des entreprises agricoles.

Comment rendre les produits de cette agriculture accessibles à tous ?

L'accès de tous à des régimes durables se heurte d'abord à des barrières culturelles : les recommandations nutritionnelles actuelles ayant fait la preuve de leur peu d'efficacité sur les ménages modestes, il est proposé de mettre en place une véritable éducation alimentaire pour les inciter à manger moins salé, moins sucré, moins gras. Il nous faudra aussi limiter notre consommation de viande, sans la bannir pour autant. Les filières d'élevage durable sont en effet un élément-clé de la conversion agroécologique, indispensable à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et à la préservation de la biodiversité.

Nous proposons également d'assainir l'offre alimentaire, en incitant, voire en obligeant à la reformulation des recettes des plats industriels, en régulant l'offre de snacking des distributeurs automatiques ou encore, en généralisant l'étiquetage nutritionnel et environnemental.

Mais l'éducation ne suffira pas. Il faut aussi mettre en place des dispositifs d'aide financière pour réduire les prix. Pourquoi ne pas taxer certains produits de mauvaise qualité nutritionnelle, sur le modèle de la taxe Soda ? Les sommes ainsi récoltées pourraient financer des « chèques alimentation saine » sur le modèle des chèques énergie, qui permettraient d'acheter des fruits et légumes par exemple.

Propos recueillis par Arielle Delest

(1) Rapport d'information « Vers une alimentation durable : un enjeu sanitaire, social, territorial et environnemental majeur pour la France », avec Jean-Luc Fichet, sénateur du Finistère.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2019/r19-476-notice.html>

La Convention citoyenne tire dans le même sens

« L'essentiel des propositions du chapitre « Se Nourrir » de la Convention Citoyenne pour le Climat est conforme à celles de notre rapport d'information, se félicite Françoise Cartron. C'est la preuve que les élus ne sont pas aussi déconnectés qu'on le dit des attentes des citoyens ». Education du consommateur à une alimentation saine, réforme de l'enseignement agricole, réorientation des aides Pac, transition vers des modèles agroécologiques... La Convention préconise que d'ici 2030, notre assiette comprenne 20 % de viande et de produits laitiers en moins, mais plus de fruits et légumes, de légumes secs et de céréales. Pour elle, au moins 20% des fruits et légumes, céréales, légumineuses devront être issus de produits biologiques pour améliorer la résilience des sols.

<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

